Cfdt: RETRAITÉS Métropole Lilloise
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Pleines pages

Journal du Syndicat des Retraités CFDT de la Métropole lilloise n°36 novembre 2026
Bourse du travail 254 boulevard de l'usine 59000 Lille
ISSN 2606-9628 tel 0320883620
metropolelilloise@retraites.cfdt.fr

Automne, hiver, printemps . .
DES ACTIONS TOUJOURS NECESSAIRES !

Voilà donc l'automne après un été caniculaire, trop sec, bien trop chaud qui nous a bien montré ce qu'est le réchauffement climatique. Mais avec l'automne arrive aussi **le vote de la loi de finances** où, chaque année, les gouvernements successifs cherchent des recettes pour équilibrer le budget. Et ils pensent d'abord à qui ? A ces « riches » retraités en gelant l'indexation de leur retraite ou en supprimant leur abattement de 10%.

Et, comme chaque année, nous allons **manifester pour garantir ce pouvoir d'achat qui s'amenuise de plus en plus** (seule l'AGIRC-ARRCO, la retraite complémentaire de ceux qui la touchent, augmente de 1.4% mais avec une perte de pouvoir d'achat). La CFDT travaille, depuis plusieurs années, avec d'autres organisations dans **Le cadre du Pacte de pouvoir de vivre** qui reprend tous ces thèmes (environnement, pouvoir d'achat…) pour lesquels nous nous battons dans l'intérêt de tous.

Des manifestations sont donc nécessaires pour faire entendre notre désaccord à un gouvernement finissant, dans l'attente des futures élections présidentielles **mais** sans la violence des casseurs : la position de la CFDT, par la voix de sa secrétaire générale, a été claire sur ce point.

Un point aussi sur les mandatés de notre syndicat : ces militants nous représentent dans diverses instances à plusieurs niveaux géographiques et administratifs : commune, groupement de communes, département. Ils siègent dans les Conseils Communaux d'Action Sociale (CCAS), le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA, pour les personnes handicapées et les personnes âgées), le Conseil de Concertation de Lille (CCL), la Commission Intercommunale d'Accessibilité de la Métropole de Lille (transports, mobilités, CIA), les Conseils de Vie Sociale (CVS, dans les EHPAD) où Ils défendent les positions de la CFDT.

Nous avons obtenu **la nomination aux CCAS du même nombre de militants qu'à la mandature précédente** (la nomination est à la bonne volonté du maire sans que l'on sache pourquoi la personne est nommée). Nous nous sommes réunis le 1er juillet pour faire le point sur les besoins de ces mandatés et ce que peut leur apporter le syndicat. Il y a aussi eu une formation le 8 octobre pour comprendre les instances auxquelles ils sont nommés et notre prochaine réunion est prévue le 2 décembre prochain. Le travail de ces militants est exemplaire et le syndicat essaie de leur donner les moyens nécessaires pour assurer leurs mandats.

Je vous souhaite une bonne santé à tous.

Jean-Pierre Garbe



SOMMAIRE

p.2 témoignage

p.3 associations Roubaix et Lille

p.4 A.P.A. et formation syndicale

p.5 congrès SYNHAPS et PAV

p.6 logement des personnes âgées

p.7 les retraités y étaient

p.8 Agenda

RAPPEL Les élections au conseil d'administration de la Caisse nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) auront lieu du 23 novembre 2026 10h00 au 10 décembre 2026 17h00. Les retraités recevant une pension de cet organisme peuvent y voter. Au dernier vote la CFDT a gagné un siège sur FO. VOTEZ !

Témoignage

Liens : quand l'épargne fait pousser des fermes

Aujourd'hui, **200 fermes disparaissent chaque semaine** en France, englouties par des entrepôts logistiques, des nouvelles routes ou au profit de l'agrandissement d'exploitations déjà existantes. Résultat : de moins en moins de paysan·nes, sur de moins en moins de fermes, et des exploitations de plus en plus grandes, qui coûtent de plus en plus cher à reprendre. Ces phénomènes d'artificialisation et de concentration des terres rendent l'accès à la terre presque impossible pour les nouvelles générations non issues du milieu agricole. Or un quart des agriculteurs et agricultrices partira à la retraite d'ici à 10 ans. **Alors comment faire pour que des paysannes et paysans accèdent malgré tout à cultiver des terres et des prairies ?**



Le mouvement Terre de Liens est né en 2003 de la conviction que la terre est un bien commun à préserver et à partager. Il propose une réponse concrète. Grâce à l'épargne solidaire, une société foncière, **la Foncière Terre de Liens**, achète des terres agricoles pour les sortir du marché spéculatif et les confier, via des baux ruraux à clauses environnementales, à des paysan nes pratiquant l'agriculture biologique et respectueux de l'environnement.
Objectif : assurer la vocation nourricière de ces terres à très long terme, protéger l'eau et la biodiversité (haies, mares), et faciliter l'installation de nouvelles générations d'agriculteurs.

La Fondation Terre de Liens a le même but, alimentée par des legs et des dons de parcelles de terres. En vingt ans, **plus de 450 fermes** ont été acquises, **900 paysan·nes** installé·es et plus de **14 200 hectares** préservés en agriculture biologique, grâce à l'engagement financier de **63 500 citoyen·nes** et aux actions de **1 700 bénévoles.**

La troisième composante du mouvement est constituée des **associations territoriales,** dont celle des Hauts de France dont je fais partie. Elles sont réunies dans **une association nationale** Terre de Liens, qui participe aux débats sur les évolutions du statut juridique des terres agricoles en France.

Vous avez le pouvoir de passer à l'action :

- ***adhérer et devenir bénévole*** : En rejoignant l'association Terre de Liens Hauts de France, dont un groupe local couvre le territoire de la Métropole Européenne de Lille, vous contribuez à une dynamique collective pour accompagner un projet agricole, chercher des terres, sensibiliser les collectivités ou faire connaître le projet de Terre de Liens au grand public.
- ***faire un don*** (66 % déductible de votre impôt sur le revenu) : Vous pouvez dédier votre don à un territoire ou contribuer globalement aux actions de Terre de Liens pour préserver les terres agricoles et mener des actions pour préserver l'eau et la biodiversité.
- ***épargner solidaire*** : En souscrivant des parts du capital de la Foncière Terre de Liens, vous contribuez concrètement à acheter des terres et des bâtiments agricoles, pour installer de nouvelles générations en agriculture biologique et paysanne. Vous pouvez choisir que vos parts soient destinées à l'achat de terres près de chez vous ou dans votre territoire de cœur. Il est possible de souscrire dès 1 part, dont la valeur est de 106 €. Vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale de 25 % de votre souscription, dans la limite de 200 parts souscrites et à condition de conserver vos parts pour une durée minimale de 5 ans .

Rejoindre le mouvement Terre de Liens, c'est agir localement pour la transition agricole, participer à la vie associative et croire qu'un autre avenir est possible pour nos terres et notre alimentation.

Plus d'infos sur : https://terredeliens.org/ 0670815437

JOURNÉE des ASSOCIATIONS de ROUBAIX du 12 septembre 2026



Etre présent aux forums des associations est un moyen de rendre visible l'action des syndicats de retraités. L'ULR de Roubaix était donc présente à celui de Roubaix.

Pierre Béghin, Michèle Hélynck, Willy Branly, Marcel Marchand, Dany Alloy et Philippe Catrice se sont succédé au stand de présentation de la CFDT Retraités salle Wattremez. Nous étions la seule organisation syndicale présente dans ce forum.

Quelques 40 personnes se sont arrêtées à notre stand. Nous avons pu montrer ce que leur propose un syndicat de retraités même si nous n'avons pas eu de nouveaux adhérents.

Nous avons échangé avec Shéhérazade Bentorki la nouvelle députée LFI et avec Myriam Cau, première adjointe à Roubaix puis nous avons fait le tour des autres associations en présentant ce que nous faisions et en laissant notre carte, à défaut de notre plaquette de présentation et ainsi élargir notre visibilité. Ce forum nous a permis de figurer dans le paysage associatif de la ville et de nous voir reconnu par les associations présentes. Les guides reprenant les thématiques abordées par la CFDT retraités -Bien vieillir chez soi, Préparer sa retraite, Guide de l'Autonomie- ont également montré que nous sommes dans le concret des préoccupations des citoyens roubaisiens.

Nous devrions participer au prochain forum de 2027 qui se déroulera à Tourcoing.

FORUM des ASSOCIATIONS de LILLE du 26 septembre 2026

Pour la première fois, l'Union locale CFDT Retraités de Lille et environs a participé au Forum des associations de Lille.

Martine, Françoise, Michèle, Catherine, Bernadette, Pierre et Jean-Pierre se sont relayés pour tenir le stand. Avec le kakémono sur pied et les affiches décalées, la CFDT Retraités était bien visible. Tout en détaillant nos revendications, ces outils ont montré une image dynamique de notre syndicalisme retraité.

Présente dans l'allée, Michèle invitait les visiteurs à rejoindre le stand. Beaucoup se sont arrêtés. Ils étaient étonnés de nous voir dans ce Forum.

« Nous avons souvent entendu : « *Je ne savais pas qu'il y avait un syndicat de retraités à la CFDT* ». « *Une phrase prononcée parfois par d'anciens adhérents* », dit Catherine.



. Des contacts ont été pris, nous devons maintenant les transformer en adhésion. Parfois des visiteurs nous interrogeaient sur des questions liées à la retraite mais aussi sur des questions très variées. « Une personne handicapée en recherche d'emploi a évoqué sa situation. Je l'ai orientée vers France Travail susceptible de lui trouver un emploi digne », indique Françoise. Des visiteurs de tous âges sont repartis avec le guide Proches aidants, comme ce jeune, délégué de classe, qui préparait un exposé et qui est reparti avec la documentation pour ses grands-parents.

Dans la journée nous avons effectué le tour des stands ce qui nous a permis de retrouver les associations du Pacte du pouvoir de vivre et des adhérents engagés dans des associations présentes. Conclusion unanime : » C'était une chouette journée très instructive. À renouveler ».

Activités physiques adaptées

LE DRAGON BOAT : Pratique sportive contre le cancer su sein
CONNAISSEZ-VOUS ?

Le dragon boat est une activité sportive née en Asie et plus particulièrement en Chine. Cette activité physique se développe dans le monde et plus particulièrement en France depuis plusieurs années sous l'appellation Dragon Ladies pour les femmes atteintes par le cancer du sein.



De quoi s'agit-il ?

C'est une activité qui consiste à devenir une *dragon ladies*. Elle est considérée comme une arme contre les tumeurs mammaires et le cancer du sein. Elle limite les risques de récidive et le lymphœdème pour les patientes qui ont subi une ablation du sein. Elle s'adresse donc aux femmes qui ont ou qui ont eu le cancer du sein.

Comment ? Le dragon boat (le bateau dragon en français) est une sorte de canoë Kayak à plusieurs places où les femmes pagaient au rythme du tambour. Ce bateau évolue en eau douce.

Prescription médicale. A Lille, la licence peut être obtenue à l'appui d'un certificat médical dans le cadre de l'activité physique adaptée (APA). Certaines mutuelles remboursent sous certaines conditions tout ou partie de la licence.

Les bénéfices. Il est remarqué un impact positif tant dans la condition physique que dans la santé psychologique. Les participantes se retrouvent avec plaisir dans une ambiance bienveillante et dans un esprit de camaraderie et de solidarité. (A Lille, elles reprennent des forces autour d'un thé ou d'un café après la séance).

https://rubanrose.org/blogue/bateaux-dragons-cancer-du-sein-bien-etre-sante-physique/
https://www.franceinfo.fr/sante/cancer/les-dragons-ladies-rament-contre-le-cancer-du-sein-pour-mieux-se-reconstruire_4769899.html
https://www.cancersolidaritevie.fr/fr/sport-et-cancer/un-defi-sportif-le-dragon-boat_-r.html

Sans lien avec cette pratique mais utile à connaître : https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/les-espaces-ressources-cancers-des-hauts-de-france

Formation syndicale

FORMATION des SECRETAIRES GENERAUX et ADJOINTS PARIS 18-19 MARS 2026

Pierre RICHARD, Secrétaire Général et Martine WARNIER, Secrétaire Générale adjointe, ont participé aux deux journées de la 2ème session de formation des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints, organisée par l'Union Confédérale des Retraités.



Cette rencontre nationale a permis de faire le point sur ce qui a été mis en place depuis la première session (janvier 2025) et d'approfondir certains points pour lesquels des difficultés ont été rencontrées.

Nous avons mis en application les méthodes proposées par la formatrice notamment en matière d'organisation des conseils du Syndicat et en matière d'implication des militants des sections dans la préparation des conseils et dans l'application et le suivi des décisions.

Nous avons indiqué avoir mis en place une formation de deux jours[1] en « internat » des membres du conseil permettant à ces derniers de mieux se connaitre, renforçant ainsi la cohésion du groupe.

L'étape suivante a été l'élaboration du plan de travail selon une méthode proposée par l'UCR, qui a eu lieu le 19 mai 2026.

Dans les congrès des syndicats d'actifs

Notre syndicat de retraités était au congrès SYNHAPS !

La commission développement du syndicat a répondu à l'invitation du syndicat CFDT SYNHAPS, pour leur congrès, et deux membres de la commission se sont rendus à ARRAS le 11 juin 2026.



SYNHAPS-CFDT protection sociale est un syndicat récent, fruit d'une fusion. Il regroupe, sur l'ensemble des Hauts de France, environ 800 adhérents qui travaillent dans les CAF, chez Malakoff Humanis, dans les CPAM entre autres établissements. 80 délégués étaient présents à Arras.

Dans leurs propos d'introduction, les responsables ont fait connaitre la CFDT retraités, mis l'accent sur son importance, sur la nécessité de faire les transferts des adhérents retraités, et d'inscrire les futurs retraités aux formations ABER (Adhérents Bientôt En Retraite).

Nous avons eu la possibilité d'assister aux débats d'un syndicat dynamique Sur notre stand tout en répondant à diverses questions nous proposions les publications CFDT Retraités nationales, celle de notre syndicat et la documentation de la MGEN .Des cartes de visite ont été distribuées et nous avons enregistré les adresses mel des délégués de sections.

L'après-midi, face à une assemblée très attentive, nous avons présenté à 2 voix la CFDT retraités : nos actions, notre rôle et nos engagements .

Si la très grande majorité des délégué(e)s présent(e)s ne sont pas en âge de prétendre prochainement à la retraite, les contacts ont été riches et prometteurs.
Ils sont porteurs de l'espoir que nos actions pour faire connaitre la CFDT Retraites et la nécessité de faire les transferts des adhérents, commencent à infuser dans les structures des salariés.

Gestion des déchets et accessibilité

Où on reparle PAV, mais pour les biodéchets !

Le jeudi 23 juillet un groupe de travail (GT) de la commission intercommunale d'accessibilité [1] (CIA) se réunissait pour émettre un avis sur les nouveaux modèles de containers destinés à la collecte des biodéchets. Nos désignés à cette commission n'étant pas disponibles, c'est Jacques DEVODDERE qui y représentait notre syndicat.



Il y a environ trois ans nous nous inquiétions sur l'accès aux PAV (Points d'Apports Volontaires) Verres pour les personnes âgées et plusieurs articles de notre site et de notre journal ont été consacrés à ce sujet [2]**.** En parallèle à ce déploiement des PAV Verres, s'étaient aussi déployés des PAV biodéchets destinés aux secteurs de la métropole ne bénéficiant pas de la collecte par camions (pour les poubelles à couvercle marron maintenant).

L'objet du GT était de donner quelques informations et de tester les nouveaux modèles proposés par les 8 fabricants ayant répondu à l'appel d'offre afin que la MEL puisse choisir entre ceux-ci. Les membres du GT ont ainsi pu tester ces containers sur des critères tels que la facilité à ouvrir la trappe, à y accéder, le bruit qu'elle faisait (penser aux riverains) … . Il nous a été précisé que cet avis du GT serait pris en compte au côté d'autres critères tels que le cout. Par ailleurs la MEL a tiré des leçons sur ceux déjà implantés pour mieux positionner les nouveaux.

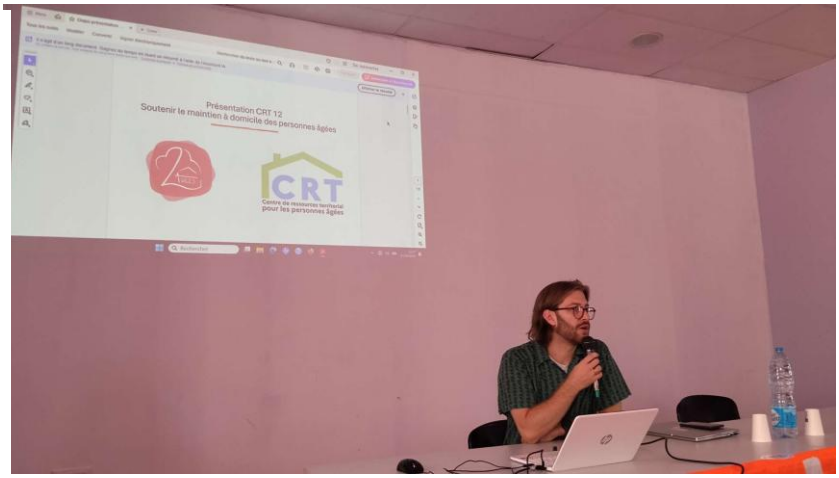
Je souligne qu'il est obligatoire de collecter à part les biodéchets depuis le 1er janvier 2024. Cela entre dans le cadre de la loi AGEC (Agir contre le Gaspillage et pour une Economie Circulaire). On est ici dans un enjeu de préservation des ressources et de lutte contre le dérèglement climatique [3] Pour plus d'informations aller sur le site de la MEL (très mal organisé), https://www.lillemetropole.fr/, puis VIVRE à LA MEL puis GESTION DES DECHETS.

(1) https://utr-cfdt-lille.fr/index.php/accessibilite/ plus d'informations sur cette CIA, ses actions et celle de nos mandatés.
(2) https://utr-cfdt-lille.fr/index.php/2023/12/08/points-dapport-volontaire-pav-et-accessibilite/
(3) https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets , https://www.zerowastefrance.org/combats/reduire-trier-biodechets/

Le logement des personnes âgées

Le 7 septembre 2026, le syndicat CFDT des Retraités de la Métropole Lilloise avait invité à une rencontre-débat, organisée par la commission développement et ayant comme thème :

comment rester chez soi ? quelles solutions de proximité ? quels habitats intermédiaires entre le domicile et l'EHPAD ?



Le Centre de Ressources Territorial (CRT) de Lambersart, représenté par Monsieur BILLON avait accepté notre invitation pour animer cette conférence débat.

Une soixantaine de personnes avait répondu présent et cette rencontre nous a permis de découvrir ce qu'était un CRT :

- encore une nouvelle structure ?
- une couche administrative de plus ?

Monsieur Billon nous a expliqué à l'aide d'un diaporama et d'exposés de cas concrets, les objectifs du CRT :

- **orienter les personnes âgées vers les bons services**, suivant leurs origines géographiques et leurs besoins en accompagnement
- faire en sorte **que la personne âgée reste au cœur des priorités**

Le désir premier des personnes âgées étant de **rester le plus longtemps possible à domicile**, le CRT devra donc :

- leur apporter une réponse adaptée et suffisante
- retarder les entrées en EHPAD par le maintien à domicile ou dans des logements adaptés aux besoins, cela peut passer par les accueils de jour, les hébergements temporaires, les résidences autonomie, les résidences services, les habitats inclusifs...

Tout cela en partenariat avec les structures déjà existantes : CLICS, CCAS des communes...

Un autre objectif du CRT c'est l'aide aux aidants en lien avec la maison des aidants, l'interCVS... Le but : préserver les aidants avec un accompagnement de proximité.

Une des missions du CRT est de **coordonner et renforcer les dispositifs et initiatives existants,** entre les acteurs locaux : médecine de ville, associations d'aides à domicile et soins à domicile...

Le CRT devra permettre de **sécuriser des parcours souvent fragmentés**, d'éviter les ruptures liées à l'isolement ou à la méconnaissance des ressources et de soutenir les professionnels de terrain confrontés à des situations de plus en plus complexes.

Lors de cette rencontre il a été, aussi, **question du financement.** Rappelons que la CFDT Retraités exige que les CRT soient dotés de moyens financiers pérennes à la hauteur des besoins.

Il faudra aussi être attentif à **l'avenir du personnel,** car sans **une revalorisation forte des métiers du grand âge et du domicile** (salaires, formations, temps de travail....) le dispositif ne pourra pas tenir ses objectifs.

Le débat qui s'en est suivi a permis d'approfondir certains points de la présentation et de répondre à des questions ayant trait aux difficultés de certaines personnes âgées avec les bailleurs, aux problèmes de financement des EHPAD, résidences et autres hébergements.
D'autres sujets, à examiner plus tard ont été abordés comme les aides financières, les habitats intergénérationnels, les rencontres avec les aidants.....

Le CRT s'inscrit donc, non pas comme un intermédiaire supplémentaire dans le dispositif, mais le moyen de **faire un lien entre les différentes structures**, tout en **proposant des aides concrètes de proximité.**

Les retraités y étaient !

Le syndicalisme Retraités CFDT c'est bien sûr la défense des intérêts des retraités mais c'est aussi la solidarité dans le cadre interprofessionnel ! Par exemple la présence sur le stand de la CFDT Hauts de France à la Braderie de Lille, ou aux côtés des manifestants le 29 septembre.

Braderie de Lille 5~6 septembre 2026

Ce sont plusieurs militants de la Métropole Lilloise qui ont été présents à un moment ou un autre pour aider à la tenue du stand de la CFDT Hauts de France





Manifestations Fonctions Publiques 29 septembre 2026

4 300 personnes, selon la préfecture, ont défilé, ce jour-là, à Lille pour défendre la fonction publique. Les retraités étaient là aussi nombreux aux côtés de leurs camarades salariés.

Elections fonctions publiques : 5,8 millions d'agents publics sont appelés à voter aux élections professionnelles du 10 décembre 2026 (entre le 3 et le 10 décembre 2026 pour ceux qui voteront par voie électronique notamment dans la fonction publique de l'État).

Les retraités peuvent être amenés à appuyer nos camarades salariés des fédérations CFDT concernées. Par exemple les retraités CFDT efrp 59/62 (ex Sgen-CFDT) appelleront les adhérents qui n'auraient pas encore voté, en particulier les plus âgés, ce qui pourra être l''occasion de les sensibiliser à l'intérêt de rester adhérent le jour où ils deviendront eux-mêmes retraités.



RAPPEL :

Les élections au conseil d'administration de la Caisse nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) auront lieu du 23 novembre 2026 10h00 au 10 décembre 2026 17h00. Les retraités recevant une pension de cet organisme peuvent y voter. Au dernier vote la CFDT a gagné un siège sur FO. *VOTEZ !*

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/actualites/elections-cnracl

Agenda

de « PLEINES PAGES SUR L'UTR » à « PLEINES PAGES »… les lecteurs attentifs de ce journal auront noté le changement de titre et le changement d'ISSN (International Standard Serial Number) qui en résulte. Ceci est la conséquence du changement de nom acté au congrès d'Houplines en 2025 où nous sommes devenus Syndicat de Retraités et non plus Union Territoriale de Retraités. Ce seront pour l'instant les seuls changements, d'autres interviendront par la suite mais plus lentement car si nous sommes retraités, nous n'en sommes pas moins très occupés !

Les activités prévues lors de la parution du journal peuvent toujours être remises en cause : pensez à vérifier régulièrement le site. Des dates sont très lointaines, notez les dès maintenant dans vos agendas.

Calendrier de **nos réunions d'instances du 4ème trimestre 2026 :**
Bureaux du syndicat : 10 novembre, 8 décembre conseil du syndicat : 1er décembre.
Commissions : développement 5 novembre, action logement le 25 novembre, protection sociale le 3 novembre.

Calendrier des **sections** : **SSR S3C** : permanence tous les mardis matin à la bourse du travail de Lille,
SSR EFRP AG le 9 novembre et conférence sur « la démocratie en pratique »,
ULR de Lille AG le 23 mars.

Formations : envoyer un mél à metropolelilloise@retraites.cfdt.fr si vous êtes intéressés ou concernés.

- Formation URR Logement/Cadre de vie les 12 et 13 novembre 2026 ;
- Structurer le développement, les 16 et 17 décembre 2026 ;
- Formation d'équipe pour les membres du conseil de l'ULR de Lille le 20 novembre.

La réunion des nouveaux adhérents est prévue le 18 janvier 2027 à 14 h à la bourse du travail

Sortie annuelle de notre syndicat de retraités :

le conseil du 22 septembre a fait le choix d'une sortie en **Belgique à NIVELLES et au musée royal de MARIEMONT, le jeudi 8 avril 2027** ! Notez-le dès maintenant sur vos agendas : vous recevrez en janvier avec le journal n°37 une information plus complète avec un talon d'inscription. Aucune préinscription ne sera prise avant.



Votre information en ligne ! https://www.cfdt.fr/ . Quelques autres sites (CFDT Retraités, URI, fédérations …) sont à retrouver en allant à gauche sur « NOS SITES ».
Le site de notre syndicat : https://utr-cfdt-lille.fr/, **notre adresse mel :** metropolelilloise@retraites.cfdt.fr
notre page **Facebook** (chercher Syndicat CFDT des Retraités Métropole Lilloise) !

Ce journal est le vôtre. Peut-être êtes-vous engagé·e dans une association (solidarité, environnement …) et vous souhaiteriez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et, dans le cadre des actions et réunions de notre syndicat, n'oubliez pas de faire des comptes rendus qui pourraient donner lieu à des articles.

Peut-être avez-vous aussi des compétences, des ressources ... qui peuvent être utiles pour votre syndicat : relations avec les médias, compétences numériques, contacts pour les activités de loisirs, de culture ... ou autres. Faites-le nous savoir.

PLEINES PAGES
Magazine du syndicat CFDT des Retraités Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille
ISSN précédent 2606-9628 – nouveau ISSN en cours
Directeur de publication : Pierre RICHARD **rédacteur en chef** : Jacques DEVODDERE
Maquettage Jacques DESCAMPS **Relecture** Annick LESTIENNE **Ont participé à la rédaction de ce journal** :
Philippe CATRICE, Bernard COLY, Jacques DEVODDERE, Michèle GANNE,
Françoise RICHARD, Pierre RICHARD, Martine WARNIER, Jean-Pierre GARBE
Abonnement 8 € - le n° 2 €
Impression : JULIEN SASU ALLOGRAPHIQUE – 62460 Divion –
L'entreprise a imprimé ce journal sur papier recyclé avec des encres végétales
Papier recyclé